



CYCLO CLUB DU MADIRANAIS
Siège social : Mairie de Madiran
34 Route du Vignoble
65700 MADIRAN

Epreuve intitulée : **Tour du MADIRANAIS**

Date : **12 avril 2015**

Club Organisateur : **Cyclo Club du Madiranaïs**

06.84.25.91.42

Lieu de départ : **Madiran**

Lieu de remise des dossards : **Madiran**

				Peloton UFOLEP		Peloton UFOLEP	
				Catégories 1-2		Catégories 3-GS	
Heure des dossards			Féminines	8h	8h	8h	8h
15/04/2012							

Heure de départ 12/04/2015

Etape du Matin				9h30	9h30	9h35	9h35
Etape Après-Midi				15h	15h	15h05	15h05

Kilométrage

Etape-1 Matin				53Km	53Km	53Km	53Km
Etape-2 Après- Midi				75Km	75Km	75Km	75Km

Circuit Tour du Madiranaïs : voir détail sur les feuilles annexes

LIEU de DEPART :12/04/2015 **Matin, à Madiran.....** 9 heures 30
12/04/2015 **Après midi, à Madiran.....** 15 heures (départ en groupe) **15h15 départ réel**
devant la Cave de CROUSEILLES

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en accepter les clauses dans son intégralité et accepter les risques normaux et fréquents liés à la pratique du vélo, tels que les chutes individuelles ou collectives. Respect des règles du code de la route (avec les signaleurs) et le port du casque est obligatoire

Engagements – Adresse : **M. TORTIGUE Jean**
15 Route de Bétracq
65700 Madiran

06.84.25.91.42

Récompenses : **Bouquets – Maillots - Coupes – Bouteilles de Madiran**

COMMISSION CYCLISTE DES HAUTES PYRENEES



TOUR CYCLISTE DU MADIRANAIS Edition 2015

ORGANISE PAR LE CYCLO-CLUB DE MADIRAN
REGLEMENT





TOUR DU MADIRANAIS 12 avril 2015

1. Placé sous l'égide et en accord avec les règlements de l'UFOLEP, cette épreuve est ouverte aux coureurs affiliés à cette fédération dans les catégories **1.2.3.GS**.
2. Elle sera courue par des coureurs individuels, pour les voitures suiveuses par équipe de 3 coureurs minimum. Chaque coureur devra signer la feuille de présence avant le départ de chaque étape. (Les coureurs individuels pourront se regrouper dans une même équipe).
3. Le port du casque est obligatoire. Cette épreuve se déroule sur voie publique ouverte, chaque participant est tenu de respecter le code de la route, d'emprunter les parties droites de la chaussée, ne pas prendre les ronds-points en sens inverse.
4. Les commissaires désignés ont le pouvoir de sanctionner, voire d'exclure sur le champ, et d'ôter son dossard à tout concurrent ne se conformant pas au règlement (non-respect du code de la route, etc...).
5. Il sera établi à l'issue de chaque demi-étape :
 - ⌚ Un classement général au temps :
 - Le premier de la course (**1.2**), recevra un maillot **jaune** distinctif, celui des 2^{ème} un maillot **violet**.
 - Le premier de la course (**3.GS**), recevra un maillot **rose** distinctif, celui des GS un maillot **rouge**.
 - ⌚ Pour les deux pelotons **UFOLEP** un classement du meilleur grimpeur (sur 5 coureurs), selon barème fixe. Le premier recevra un maillot à **pois**
 - ⌚ Pour le peloton des **1.2** un classement du meilleur sprinter (sur 5 coureurs), suivant barème fixe. Le premier recevra un maillot **vert**.
 - ⌚ Si malgré cela plusieurs coureurs se trouvaient classés dans le même temps, le cumul des places obtenues aux trois étapes départagerait ces derniers, si cela ne suffisait pas la victoire serait attribuée à celui ayant la meilleure place aux arrivées d'étapes.
 - ⌚ Un classement par équipe par addition des temps des 3 meilleurs coureurs de l'équipe. Il servira seulement pour l'attribution des numéros d'ordre des voitures suiveuses (1 par équipe). Pour la 1^{ère} étape, les N° d'ordre seront attribués par tirage au sort sauf pour l'équipe du club organisateur (N°1).



6. Tous les coureurs et suiveurs devront se conformer aux exigences du code de la route et respecter les consignes données par les officiels de la course.



7. Chaque directeur sportif devra impérativement garder la place qui lui a été attribuée jusqu'à l'arrivée sauf en cas de dépannage (il pourra monter jusqu'à l'arrière du peloton) : ces deux opérations ne pourront se faire que sur ordre des commissaires qui seront seuls aptes à juger en fonction de la configuration (virages, descente, route étroite à exclure.)
8. A l'arrivée de chaque étape, des déviations seront mises en place à l'intention des voitures suiveuses. Ces déviations devront être respectées. La direction de l'épreuve décline toute responsabilité en cas d'accident(s) causé(s) par la faute d'un suiveur.

Les engagements écrits doivent parvenir avant le **1^{er} avril 2015**

Chez : **Jean Tortigue 15 route de Bétracq 65700 Madiran**

Fournir la fiche d'engagement dûment complétée, **ne seront pris en compte que les engagements accompagnés du règlement à l'ordre du Cyclo Club du Madiranaise**, se détaillant comme suit :

25€ par coureur (repas + dossard **indissociables**).

13€ le repas par accompagnateur (Directeur sportif, mécanicien, familles, amis etc.)

Vous pourrez prendre les tickets repas le matin même au départ. Si possible, téléphoner avant le **8 avril 2015 à Jean Tortigue – 05.62.31.96.92 ou 06.84.25.91.42**

NB : Les voitures suiveuses devront posséder un poste de radio type CIBIE.



CYCLO CLUB du MADIRANAIS TOUR
DU MADIRANAIS 12 avril 2015
RECOMPENSES AUX ARRIVEES D'ETAPES

1^{ère} étape peloton 1.2 **:

- 🕒 1 bouquet + 1 maillot **jaune** au vainqueur.
- 🕒 1 maillot **violet** Premier 2^{ème} catégorie.
- 🕒 1 maillot à **pois** au meilleur grimpeur
- 🕒 1 maillot **vert** au meilleur sprinter

1^{ère} étape peloton 3.GS **:

- 🕒 1 bouquet + 1 maillot **rose** au vainqueur
- 🕒 1 maillot **rouge** au premier GS
- 🕒 1 maillot à **pois** au meilleur grimpeur.

**** Les maillots ne seront pas cumulables**

2^{ème} étape :

- 🕒 1 bouquet au vainqueur de la course du peloton **1.2**
- 🕒 1 bouquet au vainqueur de la course du peloton **3.GS**



**CYCLO CLUB du MADIRANAIS TOUR
DU MADIRANAIS 12 avril 2015
PRIX ET RECOMPENSES AU CLASSEMENT GENERAL FINAL**

peloton 1.2 ** :

- 🕒 1 bouquet + 1 maillot **jaune** au vainqueur + 1 coupe
- 🕒 1 maillot **violet** Premier 2^{ème} catégorie.
- 🕒 1 maillot **vert** au meilleur sprinter
- 🕒 1 maillot à **pois** au meilleur grimpeur.

peloton 3.GS ** :

- 🕒 1 bouquet + 1 maillot **rose** au vainqueur + 1 coupe
- 🕒 1 maillot **rouge** au premier GS.
- 🕒 1 maillot à **pois** au meilleur grimpeur.

**** Les maillots ne seront pas cumulables**

Tous les prix sont donnés en bouteilles de Madiran.



CYCLO CLUB du MADIRANAIS
TOUR DU MADIRANAIS 12 avril 2015

Fiche d'engagement

(Individuel / Equipe) ^(*)

Club : _____

COUREUR(S)

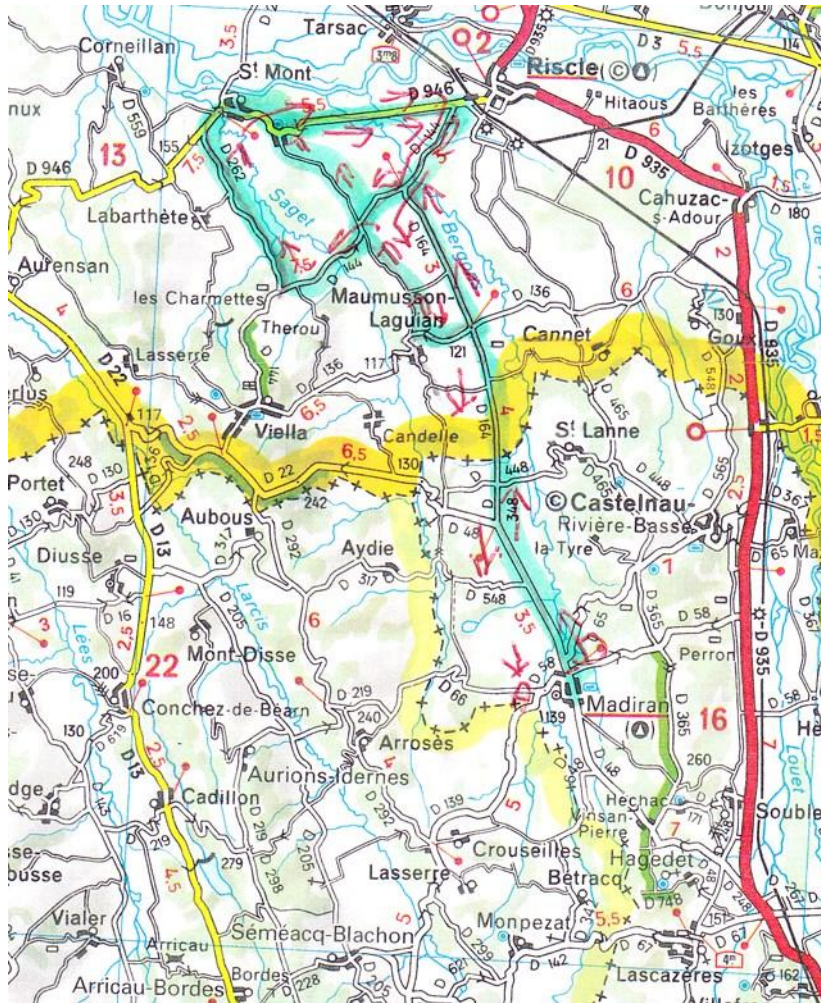
Nom	Prénom	Catégorie	N° de Licence UFOLEP

Directeur sportif (Nom et Prénom) : _____

Mécanicien (Nom et Prénom) : _____

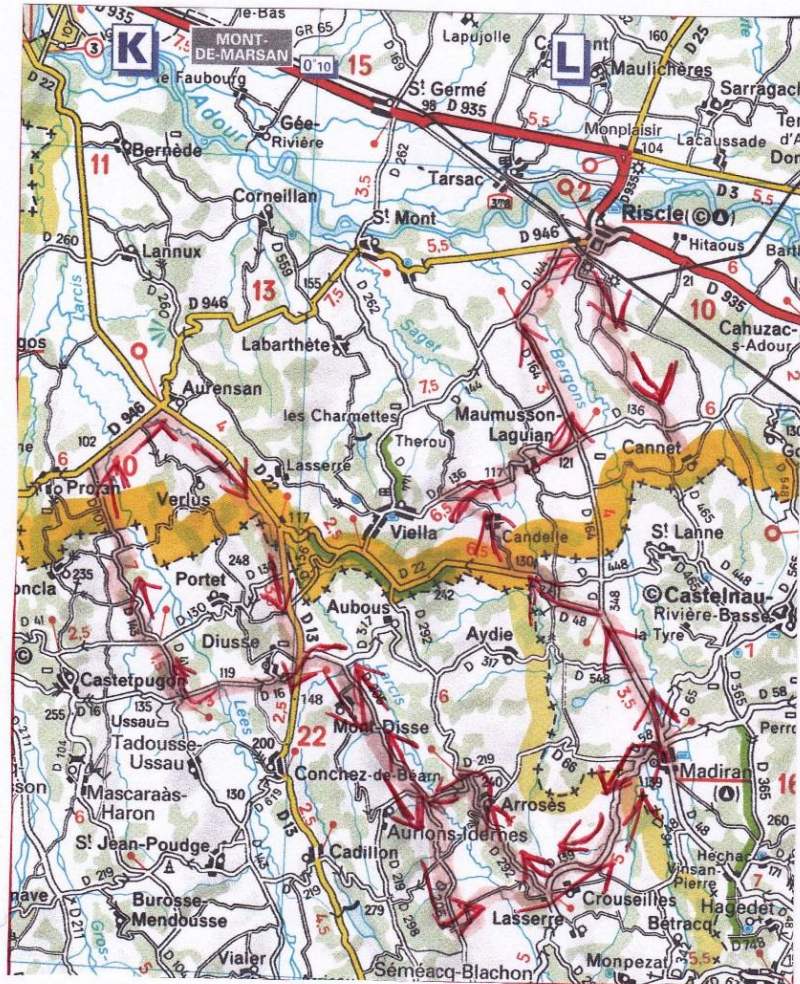
(*) Les engagements ne seront effectifs qu'accompagnés du paiement.

Etape 1 : Madiran - Madiran 53Km



TOUR DU MADIRANAIS 1^{ère} ETAPE 12/04/2015

VILLAGES	KM	ROUTES	DIRECTION	POSTE	HORAIRE	POINT
MADIRAN	0	D48			9H30	
	3,6	D348		1		
Maumusson	7,7	D164		2	9H42	
	11	D144	T à Gauche	3		
	12,3		T à Droite	4	9h51	Prix Montagne
Château Saint Mont	15	D946	T à Droite	5		
	18		T à Droite	6	10H	Point Chaud
Riscle	18,8	D144	T à Gauche	3		
	20,8	D164	T à Droite	2		
Maumusson	24	D136	T à Droite	7		
	25,3		T à Gauche	8	10H12	Prix Montagne
Charmettes		D144	T à Droite	9		
Labarthète	30,2	D262	T à Droite			
Saint-Mont		D946		10		
Château d'Eau				5		
	36				10H30	Prix Montagne
	39		T à Droite		10H36	Point Chaud
Riscle		D144	T à Gauche	6		
	41,8	D164		3		
Bas de Maumusson			T à Gauche			
	49	D48		1		
MADIRAN	53	D48			10H57	ARRIVEE



TOUR DU MADIRANAIS 2eme ETAPE 12/04/15

VILLAGES	KM	ROUTES	DIRECTION	POSTE	HORAIRE	POINT
MADIRAN	0	D48 D58	CROUSEILLES	11	15H	
CROUSEILLES	6	D292	ARROSES	12	15H15	
ARROSES	10	TAG D219	AURIONS	13		
Bas AURIONS	11,5	TAD D205	MT. DISSE	14		
MONT-DISSE	14,5	D205	DIUSSE			POINT CHAUD
DIUSSE		TAG D13	GARLIN	15		
DIUSSE		TAD D16		16		
HAUT DE DIUSSE	17,3				15h32	PRIX DE LA MONTAGNE
TADOUSSE	19,5	TAD D41	PROJAN			
CROISEMENT		D143 D30		18		
BAS DE PROJAN	25,2	TAD D946			15H46	POINT CHAUD
AURENSAN	27,3	TAD D22	VIELLA	19		
BAS DE VIELLA		TAD 136	DIUSSE			
DIUSSE	34,2	TAG D205	SEMEACQ	21	16H	
BAS D'AURIONS		D 219 D205	SEMEACQ			
SEMEACQ	42,1	TAG CV	CAVE	22	16H12	
Cave CROUSEILLES	45,2	CV D139	MADIRAN	23	16H20	PRIX DE LA MONTAGNE
MADIRAN	51,2	TAG D48	Vers VIELLA	24	16H27	
BAS VIELLA	56,2	TAD CV	MAUMUSSON	25	16H35	
MAUMUSSON	60,6	TAG D136		26	16H43	PRIX DE LA MONTAGNE
BAS MAUMUSSON	62,6	TAG D164 D144	RISCLE	27	16H50	POINT CHAUD
AVANT RISCLE	65,6	STOP D104 D 144		28		
		STOP D144 D 946	RISCLE	29		
		D 946 CELESTIN	LA MENOUE	30		
	69	STOP TUILERIE	BALEMBITZ	31	16H58	
		LA MENOUE TAG	VERS CANNET	32		
BAS DE CANNET	73	Carrefour STOP		33		
CANNET	75			34	17H05	ARRIVEE

